



Aide expulsion locative en cours

Par **Ferndavid06**, le **05/09/2018 à 16:04**

Bonjour,rnrnJe vis seul avec mon fils de 6 ans dans un appartement et je suis expulsable depuis le 30 juillet 2018.rnrnEn date du 07 août 2018, j'etais convoque en audience pour une demande de délais avant expulsion que j'avais formulé. Celle-ci a été reporté au 02 octobre 2018.rnrnEn date du 08 août 2018, j'ai trouvé dans la boîte aux lettres, un avis de passage d'huissier pour tentative d'expulsion.rnrnCe matin, j'ai trouvé dans ma boîte aux lettres, une convocation de la gendarmerie pour ce lundi 10 septembre 2018 concernant mon expulsion locative.rnrnQue dois-je faire ? Puis je etrefe expulsé par la force avec un enfant mineur de 6 ans scolarise ?

Par **amajuris**, le **05/09/2018 à 18:51**

bonjour,rnje vous conseille de vous rendre à la convocation de la gendarmerie pour expliquer votre situation.rnJe pense que cette demande est faite à la demande du préfet pour savoir s'il doit prêter le concours de la force publique à cette expulsion.rnSalutations